



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne lundi 15 juin 2020

COVID19 : La Guyane entre désormais en stade 3 de l'épidémie Cette évolution répond aux dernières données épidémiologiques.

Le stade ne qualifie pas la sévérité d'une épidémie mais les étapes de celle-ci. Le virus est présumé ou repéré comme circulant activement sur l'ensemble du territoire, et non plus seulement dans des zones limitées. Les dernières investigations épidémiologiques des cas déclarés ces derniers jours permettent désormais d'attester de cette circulation active.

Le passage en stade 3 est une évolution logique et attendue, cohérente avec l'histoire des épidémies pour lesquelles aucun traitement préventif ni vaccin n'est disponible.

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



La Directrice Générale de l'ARS rappelle que la stratégie sanitaire consiste à :

- Retarder l'arrivée de l'épidémie pour avoir le temps de préparer les hôpitaux, constituer les stocks, et ne pas subir la vague épidémique en même temps que l'hexagone afin de bénéficier des renforts et évacuer des patients si nécessaire. À ce titre, l'ensemble des mesures mises à œuvre à ce jour a certainement contribué à retarder effectivement l'arrivée de l'épidémie en Guyane, permettant au territoire d'être mieux préparé.
- Une fois l'épidémie arrivée, faire en sorte que le nombre de personnes malades en même temps soit le moins élevé possible (aplanir la courbe épidémique), pour permettre au système de santé d'y faire face mais aussi éviter que les personnes les vulnérables soient contaminées car celles-ci sont davantage susceptibles de développer une forme grave de la maladie.

À ce jour, lundi 15 juin 2020, 1326 personnes ont été testées positives au COVID19 en Guyane, 11 patients sont actuellement en réanimation, 59 patients sont hospitalisés, 552 patients peuvent désormais être considérés comme guéris.

Concrètement, le passage de la Guyane en stade 3 doit amener chacun à présumer qu'il peut désormais croiser une personne contagieuse dans sa vie de tous les jours, quel que soit son lieu d'habitation.

Cela conduit l'ARS Guyane à :

- Déstocker massivement des masques sanitaires pour assurer l'alimentation continue des pharmacies de Guyane pour les personnes que l'état de santé rend vulnérable à une forme grave de la maladie ;
- Accentuer les efforts de dépistage, directement dans les quartiers et par le soutien au renforcement des laboratoires ;
- Orienter les élus et l'ensemble des acteurs de la prévention quant à la dynamique de l'épidémie sur les territoires, afin de les aider à planifier leurs actions ;
- Relancer les efforts auprès des médecins pour continuer à conseiller aux personnes malades de s'isoler à l'hôtel du fleuve à Sinnamary ;
- Préparer les hôpitaux à une accélération rapide des hospitalisations, y compris en réanimation, par un travail conjoint sur l'armement de lits supplémentaires et la mise en route d'évacuations sanitaires prudentielles. Il s'agit de permettre aux équipes soignantes d'aborder la crise sanitaire avec le maximum de lits disponibles pour éviter l'épuisement et faire face à un afflux soudain d'un grand nombre de patients.

Par ailleurs, contrairement aux décisions prises lors du passage en stade 3 dans l'hexagone, il a été décidé de maintenir les activités de contact tracing, malgré la charge de travail considérable que cela représente.

Une dizaine d'enquêteurs épidémiologistes et une vingtaine d'appelants se relaient 7 jours/7 pour appeler les personnes malades, repérer et prévenir les personnes ayant eu un contact à risque avec elles. L'ARS sera soutenue d'ici la fin de la semaine par un renfort de l'Assurance maladie, en matériel, système d'information et personnel. Les médecins de ville pourront également contribuer à cette activité, en fonction de leurs possibilités.

Concernant les mesures de restriction de circulation prises depuis le 10 juin 2020, elles sont maintenues tant que la situation épidémiologique l'exige :

- Couvre-feu de 21 h à 5 h du lundi au vendredi.
- Couvre-feu du samedi 21 h au lundi 5 h.
- Interdiction de la vente de boissons alcoolisées à emporter de 18 h à 8 h.
- Les rassemblements (mariages, réunions, festivités, manifestations...) de plus de 10 personnes, en tout lieu public ou privé y compris dans les carrets, sont interdits.
- Le sport collectif est interdit, y compris en dehors des espaces réservés à cet effet.
- Franchissement des points de contrôle routier (PCR de Régina et Iracoubo) non autorisés, sauf exceptions et sous respect des horaires de couvre-feu.
- Confinement de Saint-Georges de l'Oyapock, Camopi, et de la Cité Arc-en-Ciel à Rémire-Montjoly.
- Pirogues : 1 m de distance entre chaque passager et port du masque obligatoires.

Ces mesures seront durcies à très brève échéance en fonction de l'évolution épidémiologique :

- Élargissement des horaires du couvre-feu pour les communes concernées.
- Renforcement des mesures de restriction de circulation dans les zones où les contaminations se multiplient le plus rapidement.

D'ors et déjà :

- Sur la commune de **Cayenne**, où la circulation du virus est plus importante que dans les autres communes de l'île de Cayenne, le couvre feu évolue : **de lundi à vendredi de 19h à 5h / Samedi de 19h au lundi 5h.**
- Généralisation du port du masque dans l'espace public et professionnel.
- Généralisation du télétravail quand cela est possible.

Contacts presse :

communication@guyane.pref.gouv.fr
amandine.desfontaines@ars.sante.fr